

Fusionné avec le ministère des Affaires sociales et de la Santé, le ministère des Droits des femmes prend un nouveau visage dans le gouvernement Valls II. Pour les associations féministes, il s'agit avant tout d'une régression dans le combat pour l'égalité. Focus.

Dirigé par Najat Vallaud-Belkacem, le ministère des Droits des femmes, fusionné avec la Ville, la Jeunesse et les Sports, lors du premier gouvernement Valls, est désormais accolé aux Affaires sociales et à la Santé. L'annonce de cette première fusion avait déjà fait frémir les militantes féministes, puisque la lutte pour l'égalité semblait oubliée parmi plusieurs autres fronts. Mais l'image de Najat Vallaud-Belkacem, figure de proue de ce combat sous le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, faisait office de garantie.

Aujourd'hui, le nouveau tangage du ministère des Droits des femmes, et son absorption par le ministère des Affaires sociales et de la Santé, sous la houlette de Marisol Touraine, déjà ministre des Affaires sociales sous le gouvernement Valls I, font jaser. Comme si les nombreuses avancées en la matière, au cours de ces deux dernières années – loi sur le harcèlement sexuel, suppression de la notion de détresse pour recourir à l'IVG, loi sur l'égalité femmes-hommes, etc. – suffisaient pour le quinquennat. L'association Osez le féminisme dénonce cette démarche. « C'est limiter la question du droit des femmes au domaine de la santé et du social. » Et interroge : « où est passé le ministère des Droits des femmes ? Remaniement rimerait-il avec reniement ? ». De la même façon, Les efFRONTé-é-s s'insurgent : « Pour fêter l'anniversaire du Mouvement de Libération des Femmes, le gouvernement coule le ministère », déclarent-elles dans un communiqué.

Seule nouveauté : l'arrivée de Pascale Boistard, une fabusienne, secrétaire d'État chargée des Droits des femmes auprès de Marisol Touraine. Cette représentante de l'aile gauche du PS a occupé plusieurs postes au sein du parti. D'abord enseignante en Seine-Saint-Denis, elle est entrée en politique 1998. Adjointe au maire de Paris, chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires jusqu'en 2012, puis députée de la 1<sup>ère</sup> circonscription de la Somme, cette proche du ministre des Affaires étrangères avait plaidé pour le non au traité constitutionnel en 2005.

La nomination d'une secrétaire d'État ne suffit pas à calmer les militantes, au contraire. Pour Osez le féminisme, cette nomination apparaît même comme une régression. « Rétrograder ce Ministère au rang de secrétariat d'Etat est un signal politique extrêmement négatif et restrictif. D'abord, c'est considérer que les droits des femmes sont subalternes alors même qu'elles représentent plus de 50% de la population et qu'il existe encore et toujours des discriminations fortes qui doivent être combattues. »

## Les féministes dénoncent la dilution du ministère des Droits des femmes

Vendredi, 05 Septembre 2014 08:44

---

Source: [madame.lefigaro.fr](http://madame.lefigaro.fr)